

Monsieur le Président de la commission d'enquête publique ,

Après avoir pris connaissance de la carte du nouveau projet de PLU d'AIGUEPERSE ,nous constatons que les parcelle ZO 35 et ZO 34 situé Avenue des résistants sur la commune d'AIGUEPERSE on été déclassées en zone agricole.

Par ce présent courrier et les plans en annexe ,je souhaiterai que vous examiniez ce classement pour les raisons suivantes :

La parcelle ZO 35 dont je suis propriétaire est située en bordure de route et bénéficie de tous les branchements eau gaz , électricité , fibre et peut se raccorder au réseau d'assainissement situé de l'autre coté de la route dans la parcelle numéro 28 propriété de la commune et qui collecte déjà les eaux usées de la maison située sur la parcelle 136 (propriété de mon fils Nicolas CHATARD).

De plus la faible surface de la ZO35 (et ZO34) ne permet pas une valorisation agricole car la proximité immédiate des habitations interdit toutes sorte d'épandage (engrais ou produits phytosanitaires).

A noter que nous avons fait l'acquisition de cette parcelle pour l'un de nos enfants en 2024 après être resté en friche (a l'origine un petit verger)plus de 15 ans suite a des problèmes successoraux et qu'aucun agriculteur n'était intéressé par ce terrain .

On remarque aussi que cela représente vraiment une « dents creuse » au niveau de l'urbanisme local ,comme visible sur le plan.

Dans l'espoir que mes remarques retiennent votre attention ,pour envisager un reclassement des parcelles ZO 35 et ZO 34 en Ug .

Vous remerciant pour votre attention à ma requête .Cordialement

CHATARD Jacques  
31 bis Avenue des Résistants  
63260 AIGUPERSE

Le 30 octobre 2025

